

6.0 crédits

50.0 h

Enseignants:	
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Ressources en ligne:	/
Préalables :	/
Thèmes abordés :	L'étudiant devra effectuer 50 heures de stages tout au long de sa formation didactique. Soit : 10 heures de stage d'observation de leçon de théâtre dans l'enseignement secondaire ; 40 heures de pratique dans l'enseignement secondaire. L'étudiant prend la classe en charge et donne le cours encadré par son maître de stage, le titulaire du cours, qui lui fait ensuite un retour sur la leçon donnée. Ces 40 heures s'effectuent dans au moins trois établissements distincts, repris dans la liste que l'étudiant reçoit en début d'année ; 10h d'immersion en établissement scolaire. L'étudiant observe le fonctionnement interne de l'établissement scolaire désigné par ses professeurs en début d'année.
Acquis d'apprentissage	/ <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	/
Méthodes d'enseignement :	/
Contenu :	/
Bibliographie :	/
Autres infos :	/
Cycle et année d'étude :	> Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (arts du spectacle) > Master [120] en arts du spectacle
Faculté ou entité en charge:	THEA